

## **Etiquetage nutritionnel : un nouveau système au service de la transparence alimentaire**

**Paris, le 15 mai 2017** - Alcimed, société de conseil en innovation et développement de nouveaux marchés, s'est penché sur le nouveau système d'étiquetage nutritionnel, le Nutri-Score, dont l'apposition volontaire pourra se faire dès avril prochain sur le territoire français.

### **Une nécessité d'améliorer l'information nutritionnelle des consommateurs**

Messages publicitaires, recommandations des acteurs de santé, polémiques alimentaires... le mangeur contemporain est quotidiennement exposé à une véritable « cacophonie diététique »<sup>1</sup>, définie par Claude Fishler comme une multitude de messages plus ou moins injonctifs et contradictoires induisant une difficulté à démêler le « vrai » du « faux ». Les étiquettes figurant sur les produits alimentaires sont d'ailleurs difficilement interprétables: globalement peu compréhensibles pour le consommateur non averti, elles induisent en outre une inégalité lors du choix face aux rayons fournis des supermarchés.

La possibilité d'apposer un logo nutritionnel compréhensible par tous s'inscrit ainsi dans une recherche de transparence, mais permet surtout de contribuer à résoudre les problèmes de santé publique liés à l'alimentation (obésité, diabète etc.) en aidant les consommateurs à faire des choix éclairés en faveur de leur santé.

### **Une expérimentation en conditions d'achat pour évaluer différents systèmes d'étiquetage**

En complément des éléments obligatoires sur l'étiquetage des denrées alimentaires, la loi de modernisation du système de santé du 26 Janvier 2016 prévoit la mise en place d'un système d'information graphique simplifié sur l'emballage des produits alimentaires, dans le but d'endiguer l'obésité. Ce système, qui s'appuie sur un « score » nutritionnel calculé par un algorithme à partir de la composition nutritionnelle du produit, a pour objectif d'informer le consommateur sur la qualité des denrées alimentaires.

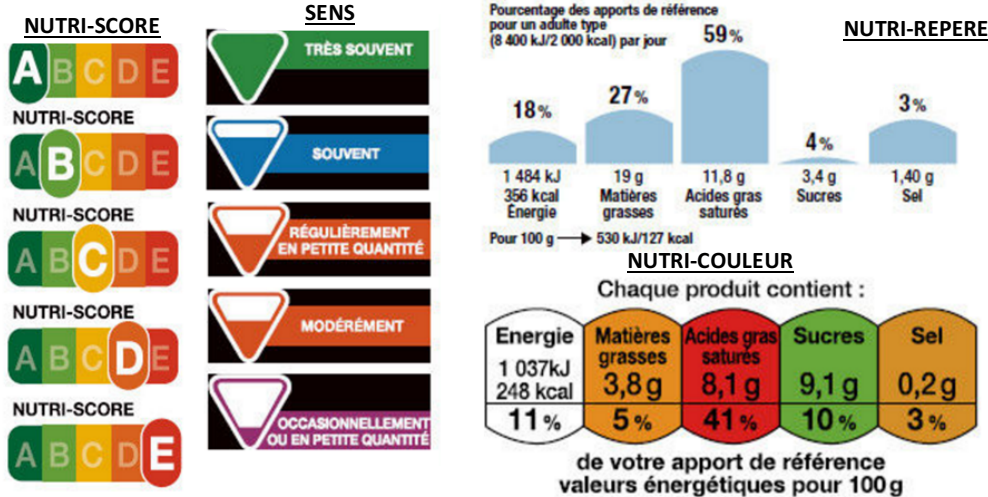
Une expérimentation en conditions d'achat d'une durée de trois mois et couvrant 60 magasins a été lancée en septembre 2016 sur le territoire français, afin d'évaluer quatre propositions d'étiquetage :

- Le nutri-score ou 5C, porté par le Pr S. Hercberg (Inserm), attribue une note de A à E avec un système de couleurs associées allant du vert au rouge.
- Le Système d'Etiquetage Nutritionnel Simplifié (SENS), proposé par la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD), établit des triangles de quatre couleurs correspondant à des fréquences de consommation recommandées.
- Le nutri-repère, déjà présent en France, affiche la contribution en énergie, matière grasse, sucres, sel et acides gras saturés d'une portion et recommande une quantité journalière pour ces composés.
- Le nutri-couleur ou *traffic light*, en place au Royaume-Uni, classe les quantités d'énergie, sucre, sel, matières grasses et acides gras saturés selon trois couleurs en fonction de leur teneur.

---

<sup>1</sup> [http://www.mangeur-ocha.com/fileadmin/contenusocha/la\\_cacophonie.pdf](http://www.mangeur-ocha.com/fileadmin/contenusocha/la_cacophonie.pdf)

# Alcimed

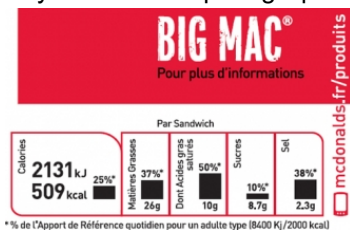


Le système nutri-score a été sélectionné par le Ministère de la santé suite à cette étude. C'est donc celui-ci qui sera retenu pour être apposé sur les emballages alimentaires dès avril prochain, de manière facultative. En effet, le règlement INCO (INformations COnsommateurs) ne prévoit qu'une application volontaire.

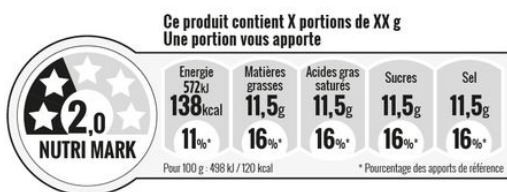
## Un enjeu de valorisation nutritionnelle pour les acteurs de l'industrie agroalimentaire

Si le Ministère de la santé se félicite des résultats obtenus par le nutri-score, cette décision ne fait pas l'unanimité auprès des industriels de l'agroalimentaire, qui jugent ce système trop stigmatisant pour leurs produits. En effet, celui-ci met en avant la composition du produit sans prendre en compte le contexte global de consommation et notamment la fréquence, ou encore les tailles de portion. Six grands groupes du secteur se sont donc réunis pour proposer leur propre système d'étiquetage, basé sur des indications par portions et non par unité de poids ou de volume.

Les industriels ont d'ailleurs souvent pris les devants et mis en place des systèmes d'étiquetage pour répondre aux enjeux nutritionnels liés aux problématiques de santé publique et du fort besoin de réassurance et de transparence des consommateurs. McDonalds a par exemple mis en place dès 2006 un système d'étiquetage nutritionnel commun à l'ensemble de ses restaurants<sup>2</sup> et Coca Cola, bien que longtemps opposé à ce système, a adopté en 2015 le traffic light existant au Royaume Uni. Le logo « choices » initialement développé aux Pays-Bas, a été révisé pour le compte de la « Choice International Foundation » soutenue par Unilever



et est d'ailleurs autorisé par la Commission Européenne<sup>3</sup>. Certains distributeurs mettent également en place des méthodes pour simplifier l'information, c'est notamment le cas d'Intermarché avec son nutri-pass lancé en 2006 ou du nutri-mark de Leclerc.



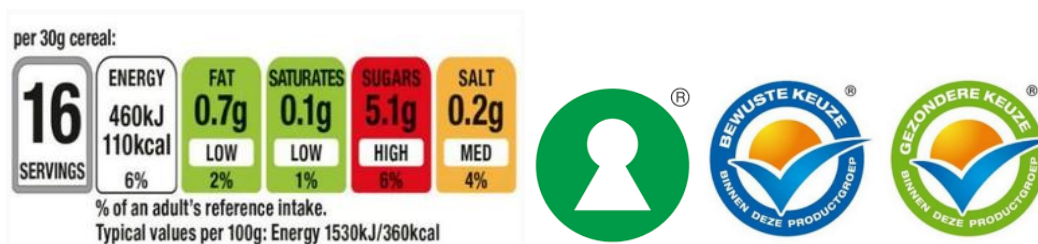
<sup>2</sup> <http://www.mcdonalds-donneescorporate.fr/nutrition/un-nouveau-systeme-dinformation-nutritionnelle>

<sup>3</sup> <http://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/6522/?sequence=24>

# Alcimed

## Un futur non arrêté sur un étiquetage européen commun

Si la France s'est aujourd'hui positionnée en faveur du système nutri-score, d'autres pays ont fait des choix différents. Implantée en 2006, la représentation graphique des feux tricolores est officiellement recommandée par le gouvernement britannique en 2013 et présent sur environ 60% des produits. Plusieurs études ont montré que l'information nutritionnelle exprimée avec ce logo améliore l'interprétation de l'information nutritionnelle par rapport aux % RNJ (Repère Nutritionnel Journalier), l'équivalent monochrome. En Suède, le logo santé « green keyhole », élaboré en 1989 par la Swedish National Food Administration et largement connu des consommateurs, s'est depuis étendu à d'autres pays comme le Danemark et la Norvège. Les Pays-Bas, quant à eux, utilisent également un logo santé sous forme d'un cercle et d'une coche.



Exemples d'étiquetages nutritionnels : Traffic light (UK), Green Keyhole (Suède), cercle avec coche (Pays-Bas)

Les Etats membres de l'Union Européenne sont actuellement libres de proposer des formes de présentation complémentaires à l'étiquetage nutritionnel en vigueur, mais la Commission Européenne rendra un rapport courant 2017 en vue de son harmonisation.

Ces évolutions amènent les industriels à devoir se pencher en détail sur ces différentes options d'étiquetage, afin de comprendre finement leurs possibles atouts mais également leurs contraintes. En cas de contraintes fortes et de stigmatisation particulièrement pénalisante, la reformulation de certaines recettes peut aussi être envisagée, ce qui ne va pas sans difficulté.

En tout état de cause, les industriels devront poursuivre et renforcer leur contribution à l'éducation nutritionnelle des consommateurs, et renouer un dialogue parfois mis à mal.

## A PROPOS D'ALCIMED - [www.alcimed.com](http://www.alcimed.com)

Créée en 1993, ALCIMED est une société de conseil en innovation et développement de nouveaux marchés, spécialisée dans les sciences de la vie (santé, biotech, agroalimentaire), la chimie, les matériaux et l'énergie ainsi que dans l'aéronautique, le spatial, la défense et les Politiques Publiques. Elle intervient auprès des grands groupes industriels, d'ETI et de PME, de fonds d'investissement et d'acteurs institutionnels. Grâce à ses 180 collaborateurs de haut niveau, ALCIMED accompagne ses clients dans l'exploration et le développement de leurs terres inconnues : nouvelles technologies, innovations marché, pays à forte croissance et analyse prospective. La société dont le siège est à Paris, est présente à Lyon et à Toulouse, ainsi qu'en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, aux Etats-Unis et à Singapour.

### Contacts presse : Agence ComCorp

Marie-Caroline Saro | [mcsaro@comcorp.fr](mailto:mcsaro@comcorp.fr) | +33 1 58 18 32 58 | +33 6 88 84 81 74

Sabrina Russo | [russo@comcorp.fr](mailto:russo@comcorp.fr) | +33 1 58 18 32 48 | +33 6 82 92 94 45